

Charleroi, le 19 mai 2020

Au Gouverneur et membres du
collège provincial

Au Directeur Général

**SECRETARIAT
GENERAL**

*Yasmine Lambert
Secrétaire Général*

SECRETAIRE

Carmela De Lannoit

N. Réf. : YL/AG 06.2020

Tél. : 071/92.00.95

Fax : 071/92.00.96

*e-mail : marine.boulu@chu-charleroi.be
Serena.crassinis@chu-charleroi.be
carmela.delannoit@chu-charleroi.be*

Par courriel et par courrier ordinaire

Monsieur le Gouverneur,
Mesdames, Messieurs les membres du collège provincial
Monsieur le Directeur Général,

Concerne : convocation à l'Assemblée Générale de l'I.S.P.P.C. du 25 juin 2020

1. Nous vous prions de trouver, ci-joint, les ordres du jour et la note de synthèse concernant les Assemblées Générales de l'I.S.P.P.C. qui se tiendront, en présentiel, le **25 juin 2020 à 17 heures dans l'auditoire De Cooman, site de l'Hôpital A. Vésale, rue de Gozée N° 706, 6100 Montigny-le-Tilleul (parking fléché)**. ¹ Les mesures de distanciations sociales seront assurées et le port du masque est obligatoire.

2. En application de l'Arrêté du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux n° 32² relatif à la tenue des réunions des organes des intercommunales (mesures liées contre le covid 19), **nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire part pour le 15 juin au plus tard³** de votre décision quant à la présence physique ou non de vos délégués lors de cette Assemblée Générale. Si votre Province décide d'être physiquement représentée nous vous saurions gré de bien vouloir convoquer le ou les cinq conseillers que votre conseil provincial a désignés en tant que délégué à l'Assemblée Générale.

3. Nous vous transmettons par courriel de ce même jour, la documentation, la note de synthèse et les propositions de décisions relatives à ces

¹ Les statuts de l'I.S.P.P.C. édictant qu'il convient de tenir également des assemblées générales par secteur d'activité (article 54§4) vous trouverez trois ordres du jour, la documentation étant commune. La présente convocation vaut donc pour les trois assemblées générales.

² Transmis en fichier attaché pour votre parfaite information.

³ Passé ce délai, nous vous prions de bien vouloir néanmoins transmettre les informations demandées par mail au Secrétariat Général.

Assemblées Générales. Le formulaire de délégation vous est également transmis par courriel. Nous vous remercions d'ores et déjà de le faire parvenir dans les meilleurs délais à votre/vos cinq délégué(s) si votre Province a décidé d'être physiquement représentée.

4. L'Arrêté du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux n° 32 précité stipule, que « *si le conseil communal ne souhaite pas être physiquement représenté, il transmet ses délibérations sans délai à la structure, laquelle en tient compte pour ce qui est de l'expression des votes mais également pour ce qui est du calcul des différents quorums de présence et de vote* ». Cette disposition s'applique mutatis mutandis pour une Province.

Il vous est demandé de bien vouloir nous transmettre copie de votre délibération concernant ces Assemblées Générales par courriel ou par courrier au Secrétariat Général (boulevard Zoé Drion, 1 à 6000 Charleroi) pour le 15 juin 2020⁴ au plus tard.

En application de l'article L 1523-13, § 1^{er} la séance de l'Assemblée Générale est ouverte aux personnes domiciliées sur le territoire de votre Province en qualité d'observateurs.

Enfin, en fonction des règles dictées par le Conseil National de Sécurité, les modalités de tenue de ces Assemblées Générales pourront le cas échéant être revues.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions de croire, Monsieur le Gouverneur, Mesdames, Messieurs, les membres du collège provincial, Monsieur le Directeur Général à l'expression de nos salutations distinguées.



Y. LAMBERT
Le Secrétaire Général



D. VANDERLICK
Le Président

Les délégués sont priés de se présenter quinze minutes avant l'assemblée, afin de signer la liste des présences.

⁴ Passé ce délai nous vous prions néanmoins d'envoyer par mail au Secrétariat Général les documents sollicités.



Ordre du jour de l'Assemblée Générale – 25 juin 2020

1. Comptes annuels clôturés au 31.12.2019 – Présentation des rapports (L 1523-13 §3/ L1523-17 §2 et L6421 -1) – Approbation
2. Affectation des résultats aux réserves - Approbation
3. Décharge à donner aux administrateurs
4. Décharge à donner au commissaire-réviseur
5. Article 24 des statuts – Démissions / Nominations des administrateurs
 - 5.1. Démission de Mme Caroline TAQUIN – Nomination de Mlle Lucie DEMARET ;
 - 5.2. Démission de Mr. Maxime HARDY – Nomination de Mme Anne-Marie BOECKAERT.
6. Approbation du procès-verbal



ORDRE DU JOUR
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JUIN 2020-
SECTEUR HOSPITALIER

1. Approbation des comptes annuels clôturés au 31.12.2019 - avis
2. Affectation des résultats aux réserves – avis
3. Approbation du Procès-verbal



ORDRE DU JOUR
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JUIN 2020 -
SECTEUR NON HOSPITALIER

1. Approbation des comptes annuels clôturés au 31.12.2019 - avis
2. Affectation des résultats aux réserves – avis
3. Approbation du Procès-verbal